



CAUE

Vous aimez comprendre ? Comment se maille un territoire, quelles en sont les spécificités et évolutions architecturales, quels sont les projets urbains en cours ? Le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) est un organisme ressources, apporteur d'informations, éclairages, et conseils.

Le CAUE créé le 31 octobre 1978 en application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 est une association départementale au service de la qualité architecturale, urbaine et paysagère du territoire mayennais. Cet organisme propose aux particuliers mais aussi aux communes, des conseils en amont de projets autour de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture.

Accompagner les professionnels et les particuliers

Le Conseil en architecture, urbanisme et environnement de la Mayenne est composé d'architectes, de paysagistes et d'urbanistes. Il propose de l'information et un accompagnement aux professionnels ainsi qu'aux particuliers. Ses missions sont nombreuses.

1. **Conseiller les collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme** : le CAUE conseille les collectivités en apportant son savoir-faire et son expérience pour la réussite des projets urbains mayennais.
2. **Former des maîtres d'ouvrage** : réflexion sur l'extension d'un parc de logements, reconstruction d'un centre bourg... le CAUE avec d'autres institutions réalise des diagnostics urbains et accompagne les professionnels chargés des espaces verts.
3. **Conseiller les particuliers sur leurs projets de construction** : il informe et conseille gratuitement les particuliers sur leurs projets de construction et de rénovation.
4. **Informé et sensibiliser le grand public** : sur des lieux de permanence dédiés, le CAUE propose des assistantes paysagères et architecturales aux Mayennais.
5. **Mener des actions pédagogiques** : le CAUE, en véritable organisme de conseil, mène des interventions en milieu scolaire et universitaire, forme les élus, accompagne les professionnels...

Promouvoir le paysage, l'urbanisme et l'architecture en Mayenne pour développer le territoire, un objectif ambitieux que s'est fixé le conseil en architecture, urbanisme et environnement de Laval.

Le saviez-vous ? Des rencontres sont organisées tous les mardis à 18h pour échanger et réfléchir sur des sujets et problématiques liés à l'urbanisme, au patrimoine, à l'architecture... au 2 rue de l'Ermitage à Laval.